

**COMMERCIALISATION DES BROUTARDS : LES PROTOCOLES PRECONISÉS VIS-A-VIS DE LA FCO ET DE LA MHE AU 13/09/2024**

Le vaccin FCO3 n'est à ce jour pas reconnu suffisant pour permettre un export des animaux issus de la zone régulée FCO3 vers l'Italie. Un protocole désinsectisation + PCR est donc nécessaire pour ce sérotype 3 de FCO. En revanche, pour les sérotypes 4 et 8 de FCO, la vaccination est fortement conseillée car elle permet d'éviter la réalisation d'une PCR qui peut s'avérer positive ce qui bloquera l'export des animaux concernés. Concrètement, les protocoles préconisés pour l'export vers l'Italie au 13/09/2024 sont indiqués ci-dessous. Ces préconisations sont susceptibles d'évoluer dans le temps, notamment en lien avec les négociations bilatérales avec les pays destinataires et l'arrivée potentielle de nouveaux vaccins.

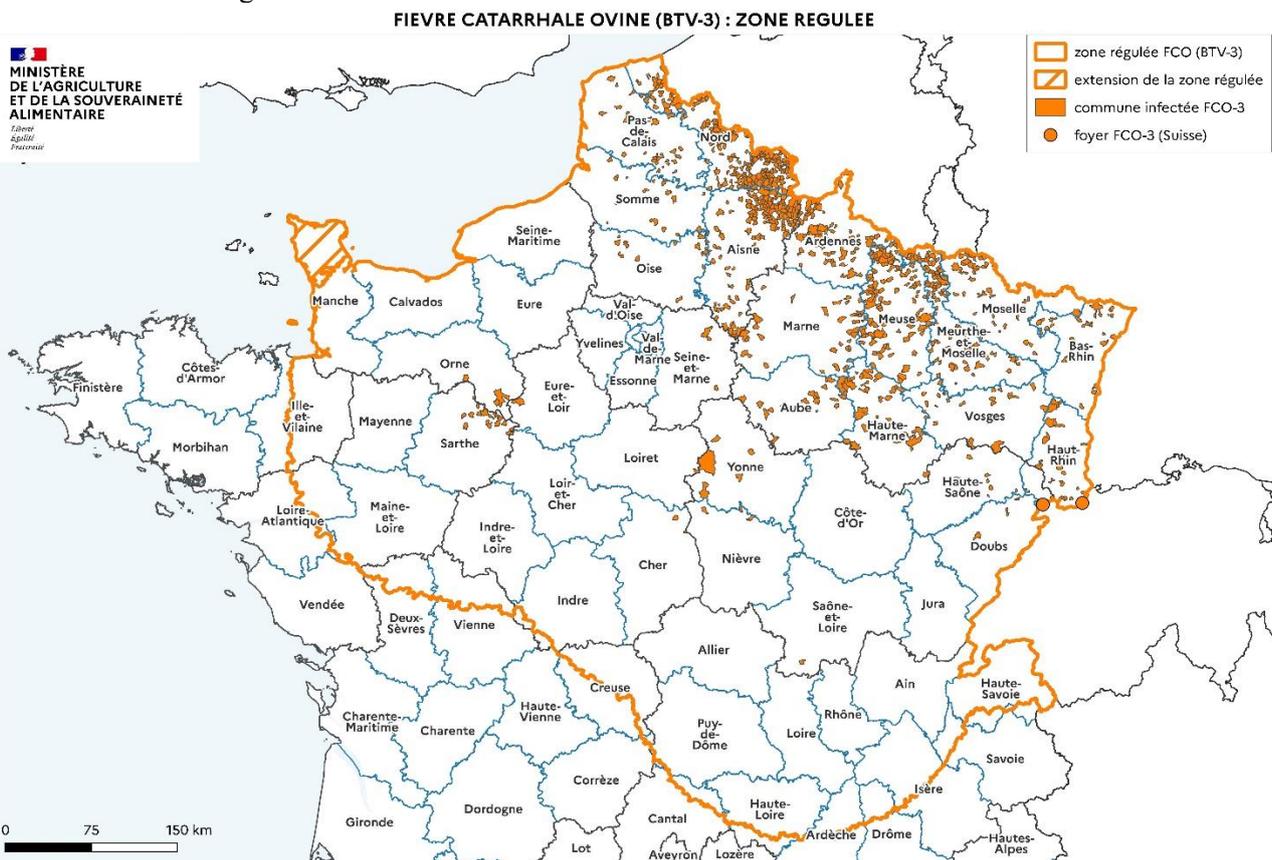
Localisation de mon cheptel	Protocoles préconisés pour l'export vers l'Italie
En zone régulée FCO3	<b>Vaccination FCO4 et FCO8</b> Désinsectisation + PCR négative MHE et FCO3
En zone indemne FCO3	<b>Vaccination FCO4 et FCO8</b> Désinsectisation + PCR négative MHE

**Il est important de noter que les animaux âgés de plus de 90 jours, dont les broutards, et issus de la zone régulée FCO3 ne sont à ce jour pas exportables vers l'Espagne.**

**SITUATION FCO 3**

Au 12/09/2024 :

- Pas de foyer de FCO3 en Corrèze
- 4 communes de la Corrèze se situent en zone régulée FCO3 : Eygurande, Feyt, Laroche-près-Feyt, Monestier-Merlines
- Sur le plan national trois nouveaux départements ont enregistré un ou plusieurs foyers cette semaine : le Cher, l'Eure-et-Loir et le Loiret. Le nombre de foyer de FCO3 passe de 650 à 1 929 en une semaine. La zone régulée s'étend davantage sur l'Ouest





## Tableau de synthèse des vaccins utilisables

Maladie	laboratoire fabricant	dénomination du vaccin	laboratoire distributeur	accès du vaccin	espèces visées	Primo-vaccination	Age mini	délai installation immunité	durée immunité	usage du vaccin	présentation	disponibilité
FCO 4 et 8	Boehringer -Ingelheim	BTV PUR 4-8	Boehringer-Ingelheim	Vétérinaire et PSE	Bovin Ovin Autre (cascade)	2 injections à 3-4 sem (1 ml)	2,5 mois	3 semaines	12 mois	Protection sanitaire et mouvements	10, 50 et 100 ml	DISPONIBLE
FCO 4 et 8	Syva	SYVAZUL 4-8	Inovet	Vétérinaire et PSE	Ovins à privilégier	1 seule injection (2ml)	3 mois	39 jours	12 mois	Protection sanitaire et mouvements	80 et 200 ml	RUPTURE ANNONCEE
FCO 8	CZV	BLUEVAC 8	Melchior	Vétérinaire et PSE	Bovin Ovin Autre (cascade)	2 injections à 3-4 sem (4 ml) 2 injections à 3 semaines A préciser	2 mois 2,5 mois	31 jours 21 jours	12 mois	Protection sanitaire et mouvements	100 ml	RUPTURE AU 27/08/24
FCO 3	Boehringer -Ingelheim	BULTAVO3	Boehringer-Ingelheim	Vétérinaires (ATU)	Ovin	1 seule injection (1ml)	2 mois	3 semaines	A déterminer	Protection sanitaire	50 ml	RUPTURE AU 06/09/24
FCO 3	CZV	BLUEVAC 3	Melchior	Vétérinaires (ATU)	Bovin Ovin	2 injections à 3-4 sem (4 ml) 2 injections à 3 semaines (2ml)	2 mois	3 semaines	A déterminer	Protection sanitaire	52 ml-100 ml-252 ml	DISPONIBLE
FCO 3	Syva	SYVAZUL 3	Inovet	Vétérinaires (ATU)	ATU ATTENDUE COURANT SEPTEMBRE							
MHE	CEVA - CZV	HEPIZOVAC	CEVA (Serviphar)	Vétérinaires (ATU)	Bovin	2 injections à 21j (4 ml)	2 mois	3 semaines	A déterminer	Protection sanitaire et mouvements	100 ml	DISPONIBLE